

Lettre d'Alain Robbe-Grillet à Jean Paulhan, 1956

Auteur : Robbe-Grillet, Alain (1922-2008)

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Robbe-Grillet, Alain (1922-2008), Lettre d'Alain Robbe-Grillet à Jean Paulhan, 1956, 1956.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 26/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/16131>

Information sur la lettre

Date 1956

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 14/09/2023 Dernière modification le 22/08/2025

Samedi 5012

[1956]

Cher, très cher, Jean Paulhan

C'est, une fois de plus, une reconnaissance
considérable que je vous dois. et je ne sais
comment vous l'exprimer.

Tout s'est donc passé à merveille, hier,
à la Caisse Centrale de Réassurance. Directeur
et adjoints ont été charmants. Et j'ai la
promesse quasi formelle d'un appartement splen-
dide !

Je passerai sûrement à la N.R.F. ce mer-
credi (ou au tout cas le suivant, car j'ai,
pour celui-ci, un empêchement prévu de longue
date, qui me retiendra peut-être trop tard)
et je vous donnerai tous les détails de l'af-
faire. Mais je ne veux pas attendre un jour
de plus pour vous remercier, puisque c'est
à vous que je dois cette chance - inespérée
vraiment.

Une seule ombre : ce n'est que dans
18 mois (ou 2 ans...) que les locaux seront
habitables. C'est aussi, me dit-on, parce
que la date est un peu lointaine que la chose
a pu se faire. Alors je ne m'en plains pas.

Il me faudra cependant chercher encore
un petit local provisoire. Je vais voir ce
que peut faire des Soutag. Mais c'est déjà
un soulagement énorme de savoir que, de
toute façon, j'ai quelque chose d'assuré
pour bientôt.

Aussi je ne vous fais de vous remercier,
encore une fois, une gratitude.

votre bien fidèle

Robert Gellé